Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
Projet Villa Médicis@Paris-Saclay

1. **Contexte** 2
2. Les missions du projet Villa Médicis@Paris-Saclay 2
3. Présentation des fondateurs du projet 3
L'Académie de France à Rome – Villa Médicis 3
Inria 3
L'Université Paris-Saclay 4
4. Objet de l'Appel à manifestation d'intérêt 6
5. Les missions de l'opérateur 6
Préfiguration du projet 6
Mise en place et pilotage des dispositifs « preuves de concept » 7
6. Dossier à produire et calendrier de l'AMI 8
Annexe 1 : Les apports des fondateurs du projet Villa Medicis@Paris-Saclay 10
Annexe 2 : Le potentiel immobilier à Paris-Saclay 11
Annexe 3 : Glossaire 11

1. Contexte

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis, l'Université Paris-Saclay et Inria s'associent pour concevoir un projet inédit de résidence à destination d'artistes, de designers, de chercheurs et de créateurs installés sur le site de Paris-Saclay. *Être résidence* signifie accueillir pour une durée prédéfinie des communautés d'artistes en ayant un lien avec la communauté universitaire large (enseignants-chercheurs, étudiants, laboratoires) et le territoire. Il implique également d'offrir une opportunité de recherche et de création, et par conséquent de mettre à disposition des conditions matérielles et logistiques pendant et, éventuellement, après la résidence.

L'ambition du projet de la création de la Villa Médicis@Paris-Saclay vise à insuffler sur un territoire scientifique et technologique, par la présence d'ateliers et d'espaces de production, un foisonnement créatif et artistique mêlant des disciplines qui semblent parfois éloignées, l'art, le design et la science.

Le constat. Les artistes ont besoin d'espace, d'accès à des dispositifs et des plateformes technologiques, d'interactions avec les scientifiques, ingénieurs, techniciens et designers. Depuis quelques années, de nombreuses résidences privées ou publiques ont vu le jour afin de répondre à un besoin croissant de la part des artistes d'espace de travail et de création comme Poush Manifesto (Paris), Triangle (Marseille), Luma (Arles),… Un phénomène nouveau est apparu à Paris avec la création et le réaménagement d'anciens hangars ou logements non occupés par des communautés d'artistes comme le Wonder, les Grands Voisins, La Station - Gare des Mines, l'Orfèvrerie, … En effet, par la centralisation et concentration dans le Grand Paris de la scène artistique (écoles d'art, centres de production, collectionneurs, galeries, institutions…), nombreux sont les artistes vivant en Ile-de-France à la recherche d'espaces de travail pouvant accueillir des productions volumineuses. Outre les manques d'espaces et d'ateliers, les artistes expriment un besoin croissant de collaborer avec des professionnels et des corps de métiers qu'ils n'ont que très peu l'occasion de côtoyer. De nombreux projets artistiques sont transversaux voire hybrides et nécessitent le concours de technologies particulières et d'experts, techniciens, ingénieurs, designers ou chercheurs. C'est le cas notamment d'artistes numériques, de designers d'objets ou textiles, d'artistes visuels, d'architectes. La créativité, la rigueur, l'expertise, le travail et le temps long qui caractérisent les activités artistiques et scientifiques sont un atout pour la société quand le regard des artistes et des scientifiques peut croiser celui des acteurs du champ social dans le cadre d'échanges. Ces collaborations, interactions entre artistes, architectes, designers et scientifiques s'articulent au travers de ressources et plateformes technologiques et de création telles que la Scène de recherche ENS Paris-Saclay, les FabLabs de l'Université Paris-Saclay ou encore les plateformes technologiques des laboratoires Inria.

Il apparaît nécessaire et pertinent, pour les artistes et créateurs, d'élaborer et proposer des solutions stables en termes d'accueil et d'habitat mais également d'opportunité de rencontres et de collaborations en lien avec l'une des meilleures universités du monde. En réaménageant des espaces libres en ateliers d'artistes transitoires ou permanents et en proposant un programme d'échanges et de collaborations entre cette nouvelle communauté d'artistes et de designers installée à Paris-Saclay et les communautés d'étudiants et de chercheurs déjà présents sur place, le projet Villa Médicis@Paris-Saclay a l'ambition d'insuffler un nouvel esprit créatif unique favorisant le décloisonnement et les rencontres.

2. Les missions du projet Villa Médicis@Paris-Saclay

- Faire émerger une communauté d'une cinquantaine d'artistes et designers, ayant un projet en lien avec la science et la richesse de l'écosystème de Paris-Saclay. Parmi eux, 16 résidences annuelles d'artistes logés ont à leur disposition un atelier et un espace de travail.
- Favoriser **des ponts entre art, design et sciences** et renforcer le **lien entre acteurs des arts, des sciences et du territoire**. Réaménager des espaces pour les transformer en ateliers transitoires ou permanents ; leur nombre reste à déterminer mais ils doivent être suffisamment nombreux afin de pouvoir **créer une communauté d'artistes dans l'écosystème**.
- Favoriser **l'accès des artistes aux ressources de l'Université Paris-Saclay** (expertise en recherche et

innovation, structures culturelles telles que la Scène de Recherche de l'ENS Paris-Saclay, structures de design, FabLab des centres de recherches, lieux de monstration, accès aux étudiants, accès aux laboratoires, liens et réseaux avec le territoire…)

- **Revaloriser un patrimoine** architectural industriel

3. Présentation des fondateurs du projet

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^{e} siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome.

Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

Inria

Inria est l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique. La recherche de rang mondial, l'innovation technologique et le risque entrepreneurial constituent son ADN. Au sein de 200 "équipes-projets", pour la plupart communes avec les grandes universités de recherche, plus de 3500 chercheurs et ingénieurs y explorent des voies nouvelles, souvent dans l'interdisciplinarité et en collaboration avec des partenaires académiques ou industriels pour répondre à des défis ambitieux.

Inria

L'Université Paris-Saclay

Née fin 2019 de la volonté conjuguée d'universités et de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales.
Avec 16 500 personnels académiques, techniques et administratifs et 48 000 étudiants, elle constitue un pôle dense, actif, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la vie et Santé et des Sciences Humaines et Sociales.
Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

Du premier cycle au doctorat, en passant par des licences, des B.U.T., des masters et des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite et de l'insertion professionnelle. Au-delà, elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie.
L'Université Paris-Saclay rassemble 3 Instituts universitaires technologiques (IUT de Cachan, IUT d'Orsay, IUT de Sceaux), 1 école d'ingénieur universitaire (Polytech Paris-Saclay), 4 grandes écoles (CentraleSupélec, AgroParisTech, Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay, Institut d'Optique Graduate School) et 2 universités membres associés (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Université d'Evry).

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire regroupant une vingtaine de campus répartis sur 15 communes franciliennes, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales.

La politique artistique, culturelle et sciences-société de l'Université Paris-Saclay est coordonnée et mise en œuvre par la Diagonale, direction arts, culture, sciences et société.

Lieu de recherche et de création, de formation et de programmation culturelle, **la Scène de recherche** est située au sein de l'ENS Paris-Saclay et du nouveau campus de l'Université Paris-Saclay. Dotée d'un équipement de haute technologie, elle vise à décloisonner arts et sciences et à réunir les publics : étudiants, personnels et chercheurs de l'École et de l'Université Paris-Saclay. Les résidences d'artistes s'exposent à la communauté et font écho aux formations des élèves, mêlant pédagogie et création. La recherche scientifique s'expose aux artistes pour renouveler les esthétiques. Les langages des sciences et ceux des arts s'y rencontrent.

Chiffres clés formations, recherche et innovation de l'Université Paris-Saclay

- 48 000 étudiants (24 000 premier cycle, 12 000 masters, 4 600 doctorats)
- 17 graduate schools et 1 institut
- 275 laboratoires (mixtes) de recherche
- 9 000 chercheurs et enseignants-chercheurs
- 11 000 personnels techniques et administratifs
- 100 startups créées par an
- 1 réseau de FabLabs
- 1 design spot
- 6 incubateurs
- 1 Société d'accélération de transfert des technologies

université
PARIS-SACLAY

4. Objet de l'Appel à manifestation d'intérêt

Le projet est structuré en deux phases : la ***Phase 1 Préfiguration et dimensionnement*** (durée 24 mois) ; la ***Phase 2 Développement*** (durée 24 mois).

Phase 1 Préfiguration et dimensionnement : Elle désigne la phase concernée par cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Elle dure 24 mois et s'accompagnera de la mise en place de quatre résidences artistiques de production (résidences « preuves de concept ») destinées à préfigurer la phase 2, en vue de la mise au point d'un modèle de résidences à plus grande échelle sur le territoire de Paris-Saclay.

Phase 2 Développement : Elle désigne la phase de mise en œuvre du modèle de résidences à long terme mené par l'Université Paris-Saclay et la Villa Médicis. Cette phase fera l'objet d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt ultérieurement. L'opérateur choisi pour la phase 1 sera invité à concourir à la phase 2.

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet le recueil des propositions d'**opérateurs de lieux de résidence d'artistes et de designers afin de sélectionner celui qui travaillera sur la mise place de la *Phase 1 Préfiguration et dimensionnement*** du projet Villa Medicis@Paris-Saclay (durée 24 mois) - voir détail des missions.

La mise en œuvre de la *Phase 2 Développement* fera l'objet d'un second AMI ultérieur. La phase 1 ayant pour objet de préparer le terrain pour la mise en œuvre de la Phase 2, la candidature de l'opérateur de la phase 1 est vivement souhaitée. A terme, la phase 2 doit permettre la concrétisation du projet Villa Medicis@Paris-Saclay, tel qu'il est défini dans les missions de l'opérateur.

5. Les missions de l'opérateur

Pour les missions énoncées ci-dessous, relatives à la préfiguration du projet et à la mise en place des dispositifs « preuves de concept », une liste non-exhaustive de tâches est attendue et il appartient aux proposants de la compléter.

Préfiguration du projet

En lien avec les référents des membres fondateurs :

- L'opérateur devra **identifier les ressources humaines, matérielles et immobilières disponibles** pour ce projet à l'Université et chez les partenaires potentiels sur le territoire ;
- L'opérateur devra **définir un mode d'organisation optimale entre les différentes parties.** Il devra notamment faire des **préconisations sur la gestion des espaces publics mis à disposition** pour le projet (redevance, délégation). Il devra définir les modalités de gouvernance du projet entre les membres fondateurs en particulier le fonctionnement et la composition des instances de pilotage ;
- L'opérateur devra **définir l'offre de services du projet** et budgéter les propositions afin d'**élaborer un modèle économique** qui assure la continuité sur le long terme de ce projet en prenant en compte l'ensemble des dépenses induites et des moyens mis à disposition par les membres fondateurs et les partenaires du projet ;
- L'opérateur devra produire un ou plusieurs scenarii complets de fonctionnement de la Villa Médicis@Paris-Saclay ;
- L'opérateur devra **identifier des pistes de financements** pour à la fois les dépenses d'investissement et de fonctionnement ;
- L'opérateur devra faire des **propositions sur l'aménagement des lieux mis à disposition** pour le projet afin de s'assurer que les travaux réalisés soient en cohérence avec les objectifs du projet ;
- L'opérateur devra être en mesure d'accompagner **la conception et la mise en place des dispositifs d'interaction avec le public universitaire** de Paris-Saclay (étudiants, enseignants, chercheurs,

personnels administratifs et techniques).

Les différents lieux mentionnés en Annexe 2 sont de potentiels espaces d'accueil sur le campus de l'Université Paris-Saclay pour des ateliers d'artistes. Leur disponibilité est conditionnée par la mise en œuvre de solutions permettant d'alléger la charge que représente la gestion du parc immobilier pour l'Université.

L'opérateur devra prendre en compte le coût éventuel de la réhabilitation des bâtiments et les charges de mise à disposition des lieux (fluides, maintenance, gardiennage). Cette liste n'est pas exhaustive et les propositions d'initiatives partenariales, notamment en **lien avec l'EPAPS et les collectivités territoriales**, sont souhaitées. Celles-ci permettront de multiplier les potentiels espaces disponibles pour installer des ateliers.

Le **logement** des artistes et designers constitue une des principales contraintes qui doit être inclue dès le début de la réflexion sur le projet, l'Université Paris-Saclay ne disposant pas de lieux d'hébergement pour des personnes extérieures au monde académique.

L'opérateur devra être en mesure d'**appréhender la diversité des acteurs concernés à la fois dans l'Université Paris-Saclay et sur le territoire**. Il devra avoir une connaissance précise des différentes gouvernances et identifier les bons interlocuteurs dans chaque structure. Le projet étant mis en œuvre sur un campus universitaire, il doit être en adéquation avec les missions d'un établissement de l'enseignement supérieur et de recherche, en particulier son cœur de métier : la formation et la recherche. Ainsi, les artistes sélectionnés pour les dispositifs « preuve de concept » devront **proposer des formes d'interaction avec au moins une partie du public universitaire** (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques).

Dans cette optique, il est également souhaité que le projet proposé par l'opérateur se construise en cohérence avec des **actions déjà engagées à l'Université Paris-Saclay en particulier** :

- Le festival arts-sciences CURIOSITas. Ayant lieu tous les 2 ans, il est organisé par La Diagonale Paris-Saclay, direction arts, culture, sciences et société, de l'Université Paris-Saclay et propose une programmation éclectique en partenariat avec des acteurs du territoire,
- Les résidences de recherche-création à la Scène de Recherche de l'ENS Paris-Saclay
- Le CreARTathon, hackathon organisé tous les 2 ans et réunissant des étudiants en sciences du numérique, en art et en design.

—

Mise en place et pilotage des dispositifs « preuves de concept »

- L'opérateur devra recueillir les candidatures d'artistes et assurer la **gestion du dispositif de sélection** ;
- L'opérateur assure le **rôle d'intermédiaire** entre les artistes/designers et les référents des fondateurs. Il devra s'assurer du bon déroulement de la résidence et du respect des règles et règlements en vigueur et identifier **les artistes qui auraient besoin d'un logement** ;
- L'opérateur devra planifier des rencontres entre acteurs universitaires et artistes en prenant en compte les **différentes cultures de métier** ;
- Dans le cadre défini par les référents des fondateurs, l'opérateur **assurera la coordination et le suivi des actions**, à travers notamment des outils de gestion de projets, des reportings aux référents. Il se chargera également de produire des éléments d'**évaluation du ou des dispositif**(s) ;
- En supplément d'une enveloppe de départ allouée de la part des fondateurs, **l'opérateur devra chercher des financements publics et privés** ;
- **L'opérateur suivra la production des éléments de création** avec l'artiste et cherchera des **lieux de diffusion/monstration** ;
- Dans une perspective de démocratisation culturelle, l'opérateur assurera la **coordination des actions à destination des étudiants en veillant à ce que ces propositions soient en articulation avec des objectifs d'acquisition de connaissances et de compétences ;**
- En interaction avec les référents des fondateurs, l'opérateur devra profiter de la mise en œuvre de ces résidences « preuve de concept » pour identifier et **développer de nouveaux partenariats** extérieurs locaux.

6. Dossier à produire et calendrier de l'AMI

Étape 1 :

9 décembre 2022	**Date limite de soumission de la note d'intention (2 pages max) par les proposants**
Du 9 décembre 2022 au 6 janvier 2023	***Entretiens avec les proposants**
9 janvier 2023	****Présélection et notification des proposants sélectionnés**

Une note d'intention de 2 pages maximum à adresser à **la-diagonale@universite-paris-saclay.fr**.

La présélection des proposants par le comité fondateur (Inria, Université Paris-Saclay et Villa Médicis) se fera par le biais d'entretiens.
A l'issue de ces auditions, le comité fondateur choisira les proposants pour l'étape 2. Le jury de l'AMI sera constitué de professionnels de la culture à l'issue de l'étape 2.

Étape 2 :

6 février 2023	**Date limite de soumission du dossier de présentation**
10 février 2023	**Délibération du jury de l'AMI**
Printemps 2023	**Date estimée de début de la phase 1**

Les proposants présélectionnés devront produire un document dans lequel sera détaillé les propositions d'implantation des phases 1 et 2 du projet ainsi qu'une présentation du consortium opérateur. Les candidatures seront soumises à la délibération d'un jury à l'issue de l'étape 2. Le jury de l'AMI du projet Villa Medicis@Paris-Saclay sera composé d'un panel de professionnels dans le domaine de l'art et la culture, de la recherche scientifique et de l'enseignements supérieur ainsi que de représentants des établissements fondateurs.

Ce dossier devra s'accompagner d'un budget, d'un calendrier et de références de projets et sera soumis au jury pour délibération et devra comprendre :

- Propositions d'implantation des phases 1 et 2 du projet (10 pages) ;
- Budget détaillé pour chacune des phases ;
- Présentation du proposant (statuts, équipe, CV, description de projets passés, visuels...).

Le jury étudiera les dossiers de candidature sur la base des critères suivants :

1. La pertinence de la réponse et du projet ;
2. L'expérience et la crédibilité du répondant ;
3. Les références et la notoriété.

Inria et l'Université Paris-Saclay gratifieront d'un montant de 5 000 € chaque proposant sélectionné pour la préparation et la présentation du dossier de phase 2. Les honoraires seront versés après la présentation du projet.

Les présélectionnés recevront des documents de référence et auront la possibilité de s'engager dans un échange et une visite du site (si possible) avec le client et les équipes de conception du projet Villa Medicis@Paris-Saclay.

Les éléments fournis par les proposants resteront strictement confidentiels et ne seront pas diffusés. Les proposants garderont la propriété intellectuelle sur leur production.

VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

université
PARIS-SACLAY

Inria

Annexe 1 : Les apports des fondateurs du projet Villa Medicis@Paris-Saclay

Les fondateurs de la Villa Medicis@Paris-Saclay, L'Académie de France à Rome – Villa Médicis, l'Université Paris-Saclay et Inria assurent le pilotage stratégique, le portage des projets de financement et le lien avec les institutionnels et financeur.

L'apport de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis : un label et un savoir-faire au service d'un projet ambitieux

- La Villa Médicis porte la direction artistique du projet, c'est elle qui porte la responsabilité du choix des artistes et de leur accompagnement. A ce titre, elle est donc l'un des principaux interlocuteurs de l'opérateur.
- conception du projet au travers de la mise en place d'une stratégie et d'un positionnement pour la création d'une nouvelle résidence.
- Forte de son expertise, elle apporte conseil et appui à la mise en œuvre du projet par l'opérateur : accompagnement de l'appel à candidature, en mettant ses outils (plateforme) à disposition, participation à la phase de sélection et accompagnement artistique régulier.
- La Villa Médicis met enfin son réseau d'artistes, d'acteurs et d'institutions culturelles à la disposition du projet, en assurant notamment sa large diffusion.
    -

L'apport de l'Université Paris-Saclay

- Une Université de rang mondial, dans ses composantes recherche, innovation et formation, qui embrasse également des enjeux de société tels que développement soutenable, science ouverte et partage de la connaissance via la science avec et pour la société. L'association sciences, art et société est un outil puissant d'anticipation et de compréhension des transformations de notre société.
- Une description du potentiel immobilier d'accueil à l'Université Paris-Saclay : locaux d'expérimentation libérés et utilisables (même transitoirement), la scène de recherche de l'ENS Paris-Saclay, un réseau de FabLabs et espaces dédiés au design, environ 275 laboratoires de recherche de pointe (en sciences et ingénieries, sciences de la vie et santé, sciences sociales et humanités) et la présence de des dizaines de milliers d'étudiants dans un territoire accueillant et à fort potentiel.
- L'expertise et le soutien de la Diagonale, la direction culture · arts · sciences · société de l'Université Paris-Saclay.
- L'ancrage territorial et l'accompagnement de l'opérateur au sujet des partenariats (existants et à créer) avec les villes, la CPS

L'apport d'Inria

- Un organisme de recherche national, référence mondiale dans le domaine des sciences et technologies du numérique
- Une présence locale avec le centre Inria de Saclay, 34 équipes de recherche communes avec l'Université Paris-Saclay (dont l'ENS Paris-Saclay, CentraleSupélec, UVSQ), l'Institut Polytechnique de Paris, le CEA, INRAE, ONERA et des industriels (EDF, Criteo).

Annexe 2 : Le potentiel immobilier à Paris-Saclay

Cf. présentation « LieuxRésidenceParisSaclay.ppt».

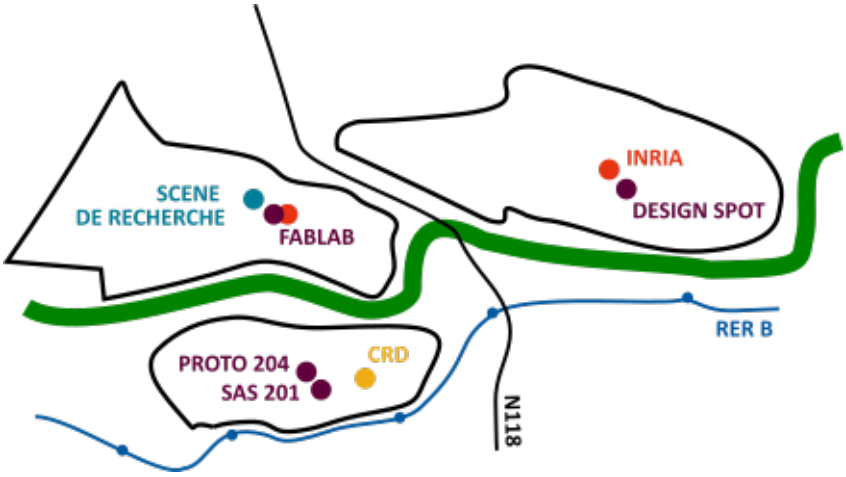

Annexe 3 : Glossaire

Phase 1 Préfiguration et dimensionnement : Elle désigne la phase concernée par cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Elle dure 24 mois et permet la mise en place de quatre résidences artistiques de production destinées à préfigurer la phase 2, soit la mise au point d'un modèle de résidences à plus grande échelle sur le territoire de Paris-Saclay.

Phase 2 Développement : Elle désigne la phase de mise en œuvre du modèle de résidences à long terme mené par l'Université Paris-Saclay et la Villa Médicis. Cette phase fera l'objet d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt ultérieurement. L'opérateur choisi pour la phase 1 sera invité à concourir à la phase 2.

Proposants : Ce sont les groupes d'acteurs culturels concourant au poste d'opérateur

Opérateur : Désigne le consortium d'acteurs culturel chargé de proposer le modèle économique et la mise en œuvre de la phase.

Maîtrise d'ouvrage : Elle est composée des différents acteurs à l'origine du projet, à savoir l'Université Paris-Saclay, l'institut de recherche Inria et la Villa Médicis. Cette maîtrise d'ouvrage est l'auteur de la commande faite à la maîtrise d'œuvre que sera l'opérateur. Lors du déploiement du projet, la maîtrise d'ouvrage définira un référent pour chacune des institutions, qui aura pour mission de soutenir l'opérateur et de faire le lien entre lui, la Villa Médicis, l'Université Paris-Saclay et Inria. Dans le présent document, ils sont communément désignés comme « référents des fondateurs ».

Ateliers : (cf. Annexe 1) Ce sont des ateliers de recherche et de production mis à disposition des artistes contre un loyer peu élevé.

Résidence : (cf. Annexe 1) Ce sont des ateliers de recherche et de production mis à disposition des artistes gratuitement pour une durée d'un an. Accessibles par le biais d'un appel à projet, les artistes sont rémunérés et bénéficient d'un accompagnement personnalisé, sur le modèle des résidences à la Villa Médicis.

Workshop : Ce sont des temps d'atelier dispensés par un ou des intervenants (artistes et/ou chercheurs) auprès d'un public étudiant.